

MASTER 2
MENTION PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE
ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE

PARCOURS :

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET
PSYCHOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE
(PCPI)

Responsable du parcours : Catherine BUNGENER, PR

Directrice des études : Géraldine DORARD, MC-HDR

ANNEE UNIVERSITAIRE
2023-2024

CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Site : <https://psychologie.u-paris.fr/>

Cette brochure contient toutes les informations importantes pour votre année de M2, lisez-la attentivement !

Selon l'évolution de la situation sanitaire des changements sont possibles.

PRESENTATION DU PARCOURS PCPI

La psychologie clinique et la psychopathologie intégrative prennent en compte la **science**, la **théorie et la pratique** pour **comprendre, prédire et soigner** les difficultés psychologiques, ainsi que promouvoir l'adaptation, l'ajustement et le développement personnel. Elles se concentrent sur le **fonctionnement psychologique** à travers ses composantes **émotionnelles, cognitives, relationnelles, comportementales et biologique** à tous les âges de la vie. Enfin, elles se réfèrent à différents champs d'études de la psychologie, ainsi qu'à la **pluralité des modèles théoriques et méthodologiques actualisés** : cognitivo-comportemental, systémique, psychanalytique, développemental, attachementiste, humaniste et biopsychosocial.

Les recherches montrent que les causes et l'évolution des troubles psychologiques sont **multidimensionnelles**. Une approche intégrative de la compréhension des troubles et de leurs traitements est donc indispensable au psychologue clinicien, praticien-chercheur.

Ce parcours a pour objectif de former les étudiants aux **diverses approches théoriques et méthodologiques** utilisées dans la prévention, la pratique clinique, l'évaluation et l'accompagnement des personnes aux **différents âges de la vie** (bébé, enfant, adolescent, adulte, personne âgée) présentant diverses pathologies (troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles psychotiques, addictions, troubles de la personnalité, etc.).

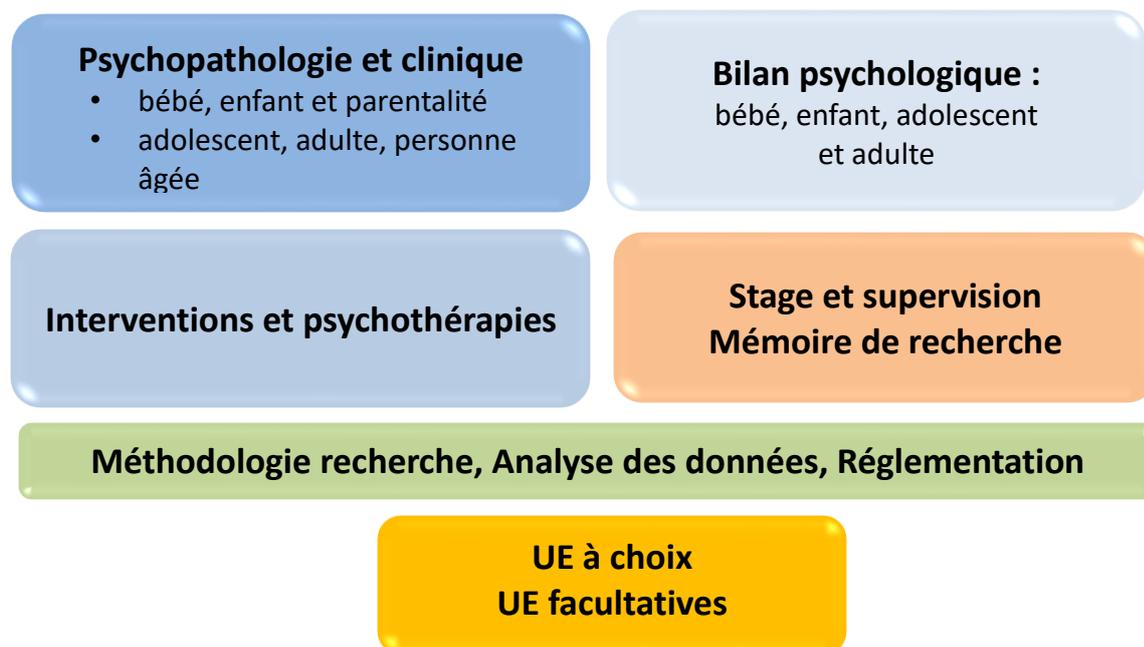
Les méthodes d'évaluations et les approches psychothérapeutiques présentées dans cette spécialité sont **validées et reconnues internationalement**.

Cette formation innovante répond à la **réalité du marché de l'emploi** et a pour objectif de former des psychologues cliniciens aptes à exercer dans **tous les secteurs d'activité** en psychologie clinique et psychopathologie.

Les étudiants diplômés psychologues auront les compétences nécessaires pour comprendre les difficultés et **troubles psychiques dans leur diversité** et pour répondre à la **pluralité des demandes**, tout en tenant compte de la singularité de chaque individu.

En plus de l'expertise clinique, ils seront en mesure de s'inscrire dans une **démarche de recherche rigoureuse**.

Les enseignements sont progressifs au cours des 4 semestres du master et se structurent en **6 grands domaines** :



Cette formation s'inscrit dans le **respect du code de déontologie des psychologues**, et plus particulièrement du chapitre V (sur la diffusion de la psychologie) et du titre II (sur la formation des psychologues), et plus particulièrement les articles 33 à 39.

Les enseignements sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs psychologues cliniciens, membres titulaires du **Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé** (UR 4057, <https://lpps.u-paris.fr/>), renforcée par des chargés de cours, **psychologues cliniciens**, travaillant dans diverses structures de soins.

Le Tableau ci-dessous résume les enseignements du M2 :

Master 2^{ème} année	
Semestre 3 (180h)	Semestre 4 (106h)
Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	Psychopathologie enfant et adolescent, handicaps, parentalités <u>OU</u>
Clinique et psychopathologie de l'adolescent	Clinique et psychopathologie de l'adulte
Evaluations et bilans 2	Evaluations et bilans 3
Interventions et psychothérapies 2	Interventions et psychothérapies 3
Réglementation	
1 UE à choix : <ul style="list-style-type: none"> • Périnatalité et parentalité • Prise en charge deuil et suicide • Techniques d'entretiens individuels et familiaux • Interventions groupales : patients, aidants, soignants • Recherche clinique 	
3 UE facultatives	1 UE facultative
Supervision de stage / entretien clinique	Supervision de stage / entretien clinique + rapport de stage et soutenance + 1 atelier déontologie
Mémoire de recherche	Mémoire de recherche + soutenance

DATES IMPORTANTES ET INFORMATIONS PRATIQUES

La réunion d'information aura lieu le lundi 18 septembre à 10h45,
au début du cours CPE3.

Calendrier universitaire :

- Rentrée premier semestre 18/09/2023
- Rentrée deuxième semestre 22/01/2024
- **Semaines de suspension** : Semaines sans enseignement en présentiel (ni cours ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants
 - o du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2023
 - o du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024

VACANCES UNIVERSITAIRES

Noël : du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin

Printemps : du vendredi 5 avril 2024 au soir au lundi 22 avril 2024 au matin

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Naëlle Rodrigues

Bureau 2054 (2ème étage) Tel : 01 76 53 30 56

E-mail : naelle.rodrigues-goncalves@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Bureau 2048 (2ème étage)

bureau-des-stages.psycho@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h-19h30

Samedi : 10h -17h

bupieron@bu.parisdescartes.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite, tél. 01-76-53-31-81

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car de nombreuses informations vous seront adressées par ce moyen.

M2 PCPI – informations essentielles

Le master doit être réalisé en **DEUX ans**, c'est-à-dire l'étudiant doit valider son M2 en un an.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers.

La demande et les justificatifs doivent être adressés à Mme Dorard avant la fin du mois de novembre.

Le redoublement du M2 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master. Il faut adresser une demande justifiée par mail à mesdames Bungener et Dorard dans la première quinzaine du mois de juin.

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

AU 3^{EME} SEMESTRE

- 4 UE obligatoires
- 1 UE obligatoire à choix
- l'UE obligatoire **STAGE (STA3)** :
 - stage, supervision de stage (rapport intermédiaire)
- l'UE obligatoire **Mémoire de recherche (TER3)** :
 - mémoire de recherche (rapport intermédiaire)

Vous avez par ailleurs la possibilité de vous inscrire dans 3 UE facultatives.

AU 4^{EME} SEMESTRE

- 2 UE obligatoires
- 1 UE obligatoires à choix
- l'UE obligatoire **STAGE (STA4)** :
 - stage, supervision de stage, rapport de stage et soutenance (rapport final)
 - 1 atelier de déontologie
- l'UE obligatoire **Mémoire de recherche (TER4)** :
 - mémoire de recherche et soutenance

Vous avez par ailleurs la possibilité de vous inscrire dans 1 UE facultative.

Les UE théoriques (toutes sauf STA3, STA4, TER3 et TER4) se compensent entre elles, à condition que leur note soit de **7/20 minimum** ; et la moyenne à l'ensemble des UE théoriques doit être au **minimum de 10/20**.

Il faut avoir une note de **10/20 minimum** pour valider les UE Stage (STA3 et STA4), ainsi que les UE TER3 et TER4.

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense pour les contrôles continus**. Dans ce cas, l'examen terminal compte pour 100% de la note.

La demande doit être adressée à Mme Dorard avant la fin du mois de septembre.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M2 en deux ans ou redoublant, **TOUTE UE non validée doit être repassée.**

Un étudiant peut accéder à la **session spéciale de rattrapage** s'il fournit dans un délai de 48h après l'examen auquel il ne s'est pas présenté un justificatif (certificat médical) à la scolarité

Attention tous les documents que vous envoyez à l'université (enseignants ou scolarité) doivent être nommés : NOM Prénom_M2PCPI_nom du document. Tout document mal nommé sera refusé.

INFORMATIONS SUR LES STAGES

STAGES AU COURS DU MASTER :

- ✓ **250h minimum de stage obligatoire en M1**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **250h minimum de stage obligatoire en M2**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **IL EST FORTEMENT RECOMMANDE QUE VOS DEUX STAGES OBLIGATOIRES SOIENT REALISES AUPRES DE POPULATIONS DISTINCTES**
- ✓ **L'un de ces deux stages doit IMPERATIVEMENT être réalisé dans un service de psychiatrie (enfant, adolescent ou adulte) (cf la liste ci-dessous des lieux de soins considérés comme de la psychiatrie).**
- ✓ Pour obtenir le **titre de psychologue** (selon le décret), il faut avoir fait **500h de stage minimum**, encadré par un(e) psychologue clinicien qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ Les stages obligatoires doivent se faire aux **deux tiers pendant la période universitaire**, c'est-à-dire entre mi-septembre et juin. Pour le M2, 250h de stage minimum doivent avoir été réalisées au jour de la soutenance (cf le calendrier universitaire).
- ✓ Chaque **attestation de stage** doit comporter, **le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution** et doit être **signée** par le psychologue référent.
- ✓ *Les attestations de fin de stage peuvent être insérées en annexe du rapport de stage ou sont à apporter le jour de la soutenance.*

Toute modification dans les conditions initiales prévues (période/durée de stage, arrêt du stage...) dans les conventions de stage signées doit faire l'objet d'un avenant qui sera signé par toutes les parties.

Les demandes de stages en cabinet libéral (exceptionnelles) sont examinées et validées au cas par cas.

Stages complémentaires

Les stages complémentaires cliniques doivent être de 120h minimum.

Les stages complémentaires de recherche peuvent comporter moins d'heures et sont examinés au cas par cas.

Comme les stages obligatoires, tous les stages complémentaires doivent faire l'objet d'un projet de stage à valider par le responsable pédagogique et de conventions de stage.

Les stages complémentaires pendant l'été doivent se terminer au plus tard le 31 août de l'année en cours et ne peuvent se faire pendant la période de fermeture estivale de l'Institut de Psychologie (3^e semaine de juillet – 3^e semaine d'août).

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger ne peuvent en aucun cas être des stages obligatoires, seulement des stages complémentaires. Ils ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des périodes de cours. Ils font également l'objet d'un projet de stage qui sera à valider par le responsable pédagogique. Le projet de stage doit être accompagné d'un courrier du tuteur de stage qui certifie accepter le stagiaire, en mentionnant les dates de début et de fin du stage, le nombre total d'heures prévues et les activités qui seront confiées au stagiaire. Les demandes sont examinées et validées au cas par cas.

Lieux de soins permettant de valider le stage obligatoire en psychiatrie (parcours PCPI) – selon les populations accueillies (les usagers doivent présenter des troubles psychiatriques)

- Appartements thérapeutiques, communautés thérapeutiques si un psychologue est présent sur place
- CAARUD- Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues
- CATTP - Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel
- Centres de psychothérapie familiale
- Centres de Soins de suite et de réadaptation en addictologie (SSRA)
- Centres spécialisés dans le traitement psychiatrique
- CMP - Centres Médico-Psychologique
- CMPP- Centres Médico-Psycho-Pédagogique
- Consultations de victimologie et de psycho-traumatisme
- Consultations ethno-psychiatriques
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- ELSA - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie / ECIMUD -Equipe de coordination et d'intervention médicale auprès des usagers de drogues (= équipe d'addictologie de liaison basée dans un hôpital)
- Services psychiatriques en milieu pénitentiaire, SPIP- Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation lorsqu'un psychologue est présent
- EPSM – Etablissement public de santé mentale
- Foyer d'Accueil Médicalisé spécialisé dans le handicap psychique
- Hôpitaux de jour pour populations de tous âges
- IME - Instituts Médico-Psychologiques
- ITEP - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
- Jardins d'enfants thérapeutiques
- MECS - Maisons d'Enfants à Caractère Social
- Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Services d'alcoologie et d'addictologie
- Services d'urgence psychiatriques
- Services de psychiatrie de liaison (validation au cas par cas)
- Services psychiatriques pour enfants, adolescents, adultes et personnes âgées des hôpitaux généraux
- Unités de pédopsychiatrie périnatale et petite enfance (recevant des parents atteints de troubles mentaux)
- Unités d'hospitalisation conjointe mère-bébé (mères avec troubles mentaux chroniques et/ou décompensations post-natales)
- Unités mobiles de psychiatrie

CONSIGNES A SUIVRE TRES SCRUPULEUSEMENT **POUR REALISER UN STAGE EN M2**

Les consignes ci-dessous sont identiques pour les stages obligatoires et complémentaires.

Planning

Début juillet : inscriptions administratives

A partir du 21 août 2023 : envoi des projets de stage pour validation à geraldine.dorard@u-paris.fr
AVEC RESPECT SCRUPULEUX DES CONSIGNES LISTEES CI-DESSOUS

A partir du 28 août 2023 : signature des conventions de stage par la direction de l'Institut de psychologie (pensez également que vous devrez obtenir en amont les signatures manuscrites de vos enseignants de TERM2)

A partir du 11 septembre 2023 : début possible des stages si l'étudiant a récupéré les conventions signées.

- 1) Une fois que vous avez trouvé un stage, il faut **compléter le document "projet de stage" (version word) du parcours PCPI** avec votre futur tuteur. Ce dernier doit renseigner la partie le concernant. Ce document est accessible sur le site de l'Institut de Psychologie, section Etudes/Enseignement/Master Psychologie.

NB : dans la section « enseignant référent pour le stage » vous devez indiquer le nom de votre directeur de TERM2. Si vous n'avez pas encore de directeur de TER au moment de l'envoi de votre projet de stage, indiquez « à déterminer » dans la section.

NB : vous ne pouvez pas être sur votre lieu de stage sur des horaires de cours obligatoires

- **Afin de garantir que les stages soient réalisés et supervisés au cours de l'année universitaire, le dernier délai pour la validation des projets de stages est le 31 janvier.**
- 2) Vous devez ensuite **l'adresser** par email à Géraldine Dorard (geraldine.dorard@u-paris.fr). **Identifiez ainsi votre fichier de projet de stage : NOM Prénom - M2 PCPI Projet de stage année.docx**. Rajoutez « **complémentaire** » après Projet de stage, le cas échéant.

Tout projet de stage envoyé qui ne respectera pas scrupuleusement ces consignes ne sera pas examiné par la direction des études (ce qui entrainera de facto un délai additionnel avant le début du stage).

Les projets de stages doivent être envoyés une fois votre inscription administrative réalisée et **seulement à partir du 21/08/2023**. Les projets envoyés avant cette date ne seront pas traités et devront être ré-envoyés.

Le début des stages est possible à partir du 11/09/2023. Toutefois gardez à l'esprit qu'il faut compter un délai de 3 semaines pour réaliser le parcours de signature des conventions.

- 3) Une fois votre projet de stage validé par Géraldine Dorard, elle vous l'enverra par email avec en copie votre tuteur de stage, la secrétaire de la scolarité, le bureau des stages, la responsable du parcours et l'enseignant de TERM2.
- 4) Vous pourrez alors compléter votre convention de stage sur la plateforme <https://u-paris.fr/faire-un-stage/> (il existe également un modèle à télécharger pour les étudiants en formation continue).

Cette convention est à imprimer en 3 exemplaires. Signez-la, puis faites signer (dans l'ordre que vous souhaitez) : votre lieu de stage (intitulé "organisme d'accueil"), plus précisément par votre tuteur de stage, et par l'administration de votre lieu de stage, ainsi que par votre enseignant chargé du suivi de TER (lors d'un de vos TD avec lui). L'enseignant de suivi de TER ne pourra signer vos conventions qu'après avoir reçu votre projet de stage validé.

- 5) Les 3 exemplaires de la convention pourront ensuite être déposés au bureau des stages. Le bureau des stages fera signer la direction de l'Institut de Psychologie. Vos conventions doivent être accompagnées de votre attestation responsabilité civile.
- 6) Le bureau des stages vous préviendra lorsque vous pourrez venir récupérer deux de vos conventions signées (vous en donnez une à votre tuteur de stage et vous conservez la deuxième, la troisième restant au bureau des stages).

Aucun stage ne peut commencer avant que les conventions soient signées et récupérées par l'étudiant.

Les stages dans les cabinets libéraux ne sont pas acceptés comme stage obligatoire.

Les signatures des conventions sont obligatoirement manuscrites sur trois exemplaires originaux.

A l'exception de trois cas particuliers : lorsque l'organisme d'accueil ne procède que par signatures numériques, pour les étudiant·e·s en situation de handicap, pour les étudiant·e·s en Formation Continue.

Master 2 S3	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE obligatoire	Clinique et psychopathologie de l'enfant à l'adulte : Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent Clinique et psychopathologie de l'adolescent	9	18	18		100%
UE obligatoire	Evaluations et bilans 2	3	12	14		100%
UE obligatoire	Interventions et psychothérapies 2	3	12	12		100%
UE obligatoire 1 au choix	Périnatalité et parentalité Prise en charge : deuil et suicide Techniques d'entretien individuels et familiaux Interventions groupales : patients, aidants, soignants Recherche clinique	3	20		100% 100% 100% 100%	100%
UE obligatoire	Réglementation	3	18			100%
UE obligatoire	Supervision de stage / pré-rapport de stage	3		18	100%	
UE obligatoire	Mémoire recherche	6			100%	
3 UE facultatives	<i>Analyses des données avancées</i>	0	18	18	100%	
	<i>Préparation au concours PSY-EN</i>	0	15	15	100%	
	<i>Séminaire préparation au doctorat</i>	0	5	5	V	

Master 2 S4	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE Obligatoire 1 au choix	Psychopathologie enfant, adolescent, handicaps et parentalité Clinique et psychopathologie adolescent et adulte	6	18	18		100% 100%
UE Obligatoire	Evaluations et bilans 3	3	12	14		100%
UE Obligatoire	Interventions et psychothérapies 3	3	6	18		100%
UE Obligatoire	Supervision de stage / rapport de stage / soutenance 1 atelier déontologie	9		18 3	100%	
UE Obligatoire	Mémoire de recherche / soutenance	9			100%	
UE facultative	<i>Recherche clinique avancée</i>	0	18		100%	

Note pour la suite de la brochure :

PR - Professeur des universités

MC - Maître de conférences

MC-HDR - Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches

PAST- Professeur Associé à Temps Partiel

Premier semestre

Les amphis et n° de salles sont susceptibles de changer, consultez régulièrement les mises à jour de la brochure

UE Obligatoires

CPE3 - Protection de l'enfance, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Responsables : Jaqueline Wendland (PR) et Romuald Blanc (MC)

	COURS Lundi 10h45-12h15	Amphi Anzieu
TD 01 Mardi 15h15-16h45	Salle 2039	Joan Tissier
TD 02 Mardi 17h15-18h45	Salle 2039	Joan Tissier

1. Définir et comprendre les troubles de l'attachement – Jaqueline Wendland
2. Maltraitance – Jaqueline Wendland
3. Abus sexuel – Jaqueline Wendland
4. Violences domestiques et conjugales : impact sur l'enfant et sur l'adulte parent - Jaqueline Wendland
5. Protection de l'enfance 1 – Jaqueline Wendland
6. Protection de l'enfance 2 - Jaqueline Wendland
7. Les Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité – Romuald Blanc
8. Les troubles du langage – Romuald Blanc
9. Les troubles spécifiques des apprentissages – Romuald Blanc
10. Les Troubles du Spectre de l'Autisme 1 - dépistage + diagnostic – Romuald Blanc
11. Les Troubles du Spectre de l'Autisme 2 - interventions – Romuald Blanc
12. Autisme chez l'adolescent et le jeune adulte – Romuald Blanc

Cette UE aborde dans un premier temps les troubles de la relation parent-enfant liés à des perturbations et ruptures du lien d'attachement, puis de façon plus spécifique, les violences conjugales et intra-familiales, la maltraitance dans ses différentes formes et l'abus sexuel. Les mesures de prévention, d'accompagnement et de protection de l'enfance sont ensuite abordées.

La deuxième partie est consacrée aux troubles du neurodéveloppement et plus particulièrement aux troubles spécifiques du langage, le TDAH, les TSA ainsi que les troubles spécifiques des apprentissages, de leur description clinique à la présentation des principaux axes d'accompagnement.

Chaque séance de TD sera étayée par la présentation et la discussion de documents vidéo et/ou des cas cliniques.

Lectures recommandées (CM de Mme Wendland) :

Guédeney, A et Guédeney, N. (2016). L'attachement : approche clinique et thérapeutique. Paris : Masson.

Schofield, G. et Beek, M. (2011). Guide de l'attachement en familles d'accueil et adoptives. Paris : Masson.

CPA3 – Clinique et Psychopathologie de l'adolescent 3

Responsable : Céline Bonnaire (PR)

COURS **Lundi 15h15-17h15** **Amphi Anzieu**

Début des TD semaine du 2 octobre

TD 01 Lundi 8h30-10h30

Salle 2010

Léonor Fasse

TD 02 Mardi 8h30-10h30

Salle 2011

Céline Bonnaire

Cette UE aborde le processus de l'adolescence et les principaux troubles psychopathologiques présents à cet âge de la vie. Les TD seront centrés sur des cas cliniques illustrant les différents troubles abordés en CM. L'objectif est d'acquérir les connaissances théoriques propres à ces troubles et de maîtriser les pratiques psychologiques.

Psychopathologie de l'adolescent : Céline Bonnaire

1. L'adolescence et les différents modèles de compréhension : modèle biologique/développemental, sociologique, psychanalytique, cognitif et éducatif
2. Modèles de compréhension de l'adolescence
Quelques mots sur les différentes organisations psychiques à l'adolescence
3. L'agir et le passage à l'acte de l'adolescent
4. La dépression et les tentatives de suicide
5. La dépression et les tentatives de suicide
6. Les conduites à risque
7. Les conduites addictives
8. Psychopathologie des conduites centrées sur le corps (assuré par Mme Dorard)
9. Psychopathologie des conduites centrées sur le corps (assuré par Mme Dorard)

Les CM commencent la semaine du 18 septembre.

Attention : début des TD la semaine du 2 octobre.

BEA2 - Evaluations et bilans 2

Responsables : Romuald Blanc (MC) et Emilie Cappe (PR)

COURS **Mardi 10h45-12h45** **Amphi Anzieu**

TD 01 **Lundi 8h30-10h30**

Salle 2011

Elina Legrand

TD 02 **Lundi 13h-15h**

Salle 2013

Romuald Blanc

Les **CM** (6 CM de 2h) commencent la semaine du **18 septembre 2023**.

Les **TD** (7 TD de 2h) commencent la semaine du **25 septembre 2023**.

Cet enseignement d'approfondissement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement de compétences spécialisées pour la pratique du bilan psychologique de l'enfance à l'âge adulte. Le contenu

des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera assuré en TD par des psychologues cliniciens.

Planning des CM :

1. Évaluation psychologique et orientation en services/établissements médico-sociaux et scolarisation des enfants porteurs d'un handicap (E. Legrand)
2. Rôle de l'attention dans les apprentissages : définition et évaluations neuropsychologiques (E. Legrand)
3. Efficience intellectuelle : KABC-II (E. Legrand)
4. Évaluation psychopathologie générale et psychiatrique (G. Dorard)
5. Évaluation des troubles de la personnalité (G. Dorard)
6. Initiation Rorschach système intégré (G. Dorard)

Planning des TD :

1. Adaptation sociale : échelle de Vineland
2. TDAH : Echelles de Conners
3. TDAH : Batterie TEACH
4. KABC-II
5. Screening général troubles psychopatho /personnalité
6. Troubles anxieux
7. Figure de Rey

PSI2 – Interventions et Psychothérapies 2

Responsables : Jaqueline Wendland (PR) et Léonor Fasse (MC)

Cours Mardi 13h00-15h00

Amphi Lagache

TD 01 Mercredi 8h30 – 10h30 Salle 3019

TD 02 Mercredi 10h45 - 12h45 Salle 2029

Les CM et les TD commencent **la semaine du 18 septembre.**

Dans cette UE seront abordées trois approches psychothérapeutiques : thérapie des schémas, approche psychodynamique, et enfin cognitivo-comportementale.

L'objectif est de présenter ces approches et de préparer les étudiants à l'exercice de la pratique clinique chez les patients adultes et enfants.

Les TD porteront sur des jeux de rôle, des études de cas cliniques papier ou des documents vidéo qui illustreront les applications de ces trois approches thérapeutiques.

1. La thérapie des schémas 1 - Thierry Hergueta (CM le 19/09, TD le 20/09)
2. La thérapie des schémas 2 - Thierry Hergueta (CM le 26/09, TD le 27/09)
3. Les approches psychodynamiques 1 - Léonor Fasse (CM le 10/10, TD le 11/10)
4. Les approches psychodynamiques 2 - Léonor Fasse (CM le 17/10, TD le 18/10)
5. Les Thérapies cognitivo-comportementales 1 - Camille Voisin (CM le 24/10, TD le 25/10)
6. Les Thérapies cognitivo-comportementales 2 - Camille Voisin (CM le 7/11, TD le 8/11)

Responsable : Cécile Flahault (MC-HDR)

COURS : Lundi 17h30-19h30 Amphi Fraise

Ce cours abordera les éléments de réglementation qui encadrent le travail du psychologue clinicien au sein des institutions de soins. Il visera à apporter des pistes de réponses aux questions pratiques qui peuvent lui être posées : statut et fonction, cadre juridique de la profession, secret professionnel et son application pratique, questions de déontologie, protection des personnes. Des cas pratiques seront proposés aux étudiants pour leur permettre d'analyser certaines situations exemplaires.

Séance 1 : Repères historiques sur la profession et sur les études

Séance 2 : Repères historiques sur la profession et sur les études (suite et fin)

Séances 3 : Questions pratiques :

- 1- Les procédures pour accéder aux titres de psychologue et de psychothérapeute ; le numéro ADELI.
- 2 - Les différents concours internes et externes : comment cela fonctionne-t-il ?
- 3 - La fiche de poste : Comment cela fonctionne-t-il ?
- 4 - Le salaire des psychologues : Le fonctionnement des grilles salariales ? Quelle évolution possible ? Quels salaires en fonction des lieux d'exercice (privé, public, associations, etc.) ?
- 5 - Convention 1966, convention 1951. : Comment cela marche-t-il ?
- 6 - Le fonctionnement du temps FIR : Comment le négocier auprès d'un employeur ? Pourquoi a-t-il été créé historiquement ? Comment cela s'organise-t-il ? Qu'avons-nous le droit de faire ou de ne pas faire pendant celui-ci ?
- 7 - Le collège de psychologues : Est-ce toujours accessible ? Son fonctionnement ? Sa marge de manœuvre ?
- 8 - Le cumul des postes : Quelle réglementation ? Quelles démarches ?
- 9 - Les procédures pour travailler comme auto-entrepreneur ou en libéral ?

Séance 4 : Le secret professionnel et le signalement (1)

Séance 5 : Le secret professionnel et le signalement (2)

Séance 6 : Le secret professionnel et le signalement (3)

Séance 7 : Le secret professionnel et le signalement (4)

Séance 8 : Le secret professionnel et le signalement (5)

Séance 9 : La loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Récapitulation - questions.

UE Obligatoires (1 au choix)

PEFA – Périnatalité et Parentalité

Responsable : Jaqueline Wendland (PR)

COURS **Lundi 13h-15h** **Salle 1022**
35 places

Il s'agit d'un enseignement spécialisé portant sur l'évaluation clinique et les modalités de prise en charge thérapeutique des difficultés de la parentalité en lien avec la psychopathologie périnatale parentale, les troubles précoces de l'enfant et les interactions parents-bébé. Les cours sont étayés par la présentation de documents vidéo d'observations et de suivis cliniques illustrant les différentes approches et thématiques.

1. Techniques de psychothérapie parents-bébé
2. Techniques de psychothérapie parents-bébé
3. Les groupes thérapeutiques et la co-thérapie parents-bébé
4. La dépression pré- et post-natale : dépistage, prévention, prise en charge
5. La parentalité dans le contexte de l'adoption
6. L'homoparentalité
7. Parentalité dans le cadre de l'aide médicale à la procréation
8. Parentalité et deuil périnatal : FC, IVG, IMG, MFIU, Mort néonatale, l'enfant suivant
9. Cancer périnatal : enjeux pour la parentalité, la relation mère-enfant et le développement de l'enfant
10. Lire aux bébés : apport de la littérature enfantine aux psychothérapies parents-bébés

Lectures recommandées :

- Guédeney, A., Le Foll, J., Viaux, S. et Wendland, J. (2015). Petite enfance et psychopathologie. Paris : Masson.
- Tourette, C., Guédeney, A., Wendland, J., Viaux-Savelon, S (2020). L'évaluation en clinique du jeune enfant. Paris : Dunod.
- Wendland, J. (2017). Bonne nuit mon tout-petit. Tout savoir sur le sommeil des enfants de 0 à 6 ans. Paris : Ed Solar.
- Wendland, J., Boujut, E. et Saïas, T. (2017). La parentalité à l'épreuve de la maladie ou du handicap : quel impact pour les enfants ? Nîmes : Champ Social.

TEFA - Techniques d'entretiens individuels et familiaux

Responsable : Cécile Flahault (MC-HDR)

COURS **Mercredi 17h30-19h30** **Salle 2011**
35 places

Cet enseignement pratique vise à travailler autour des techniques d'entretiens individuels et familiaux à partir de l'approche centrée sur la personne de Carl Rogers ainsi que des thérapies systémiques. Ces techniques seront travaillées à partir de situations cliniques et de jeux de rôles.

Nous aborderons notamment : le premier entretien, l'affiliation et les attitudes empathiques, la question de la contre attitude et des résonances, ainsi que leur utilisation au sein des entretiens, les types de relances et leurs fonctions. Certaines situations critiques rapportées par les étudiants seront travaillées en cours à partir de jeux de rôles pour envisager les différentes issues possibles.

1. Technique d'entretien individuel : le premier entretien
2. Technique d'entretien individuel : attitudes, empathie, contre attitude
3. Technique d'entretien individuel : jeu de rôles
4. Technique d'entretien individuel : jeu de rôles
5. Technique d'entretien individuel : jeu de rôle
6. Technique d'entretiens familiaux : le premier entretien, l'affiliation, la résonance
7. Technique d'entretiens familiaux : travail à partir d'un film
8. Technique d'entretiens familiaux : travailler en famille, jeu de rôles
9. Technique d'entretiens familiaux : la supervision
10. Technique d'entretien familiaux : jeu de rôles

GUID - Prise en charge du deuil et du suicide

Responsable : Cécile Flahault (MC-HDR)

Cours Mardi 15h15-17h15 Salle 2011

9 places

Cet enseignement se consacre aux approches psychologiques appliquées au champ du deuil et du suicide. Nous aborderons les grands modèles théoriques relatifs à la perte d'un être cher en considérant leurs potentielles applications cliniques ; la description du « deuil compliqué » et sa conceptualisation en entité diagnostique seront également étudiées avant d'évoquer les différentes interventions psychothérapeutiques pouvant être proposées aux personnes endeuillées, qu'elles présentent des troubles psychopathologiques ou non (4 séances).

Concernant le risque suicidaire, la question de son évaluation sera abordée ainsi que le travail autour des représentations de ce risque. Les interventions auprès des patients présentant un risque suicidaire sera abordée ainsi que l'accompagnement des proches. Enfin, les enjeux éthiques inhérents à cette problématique seront discutés (3 séances).

Divers supports (films, documentaires, références) seront étudiés au cours de l'enseignement.

Enfin, des intervenants d'une association dédiée à l'accompagnement des personnes endeuillées viendront clore les enseignements consacrés au deuil en évoquant leur expérience auprès de cette population (1 séance).

2 séances seront réservées au contrôle continu.

1. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 1 Léonor Fasse
2. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 2 Léonor Fasse
3. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 3 Léonor Fasse
4. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 4 Léonor Fasse
5. Contrôle continu
6. Association Empreintes : présentation du travail de l'association
7. Prise en charge des conduites suicidaires 1 Cécile Flahault
8. Prise en charge des conduites suicidaires 2 Cécile Flahault
9. Prise en charge des conduites suicidaires 3 Cécile Flahault
10. Contrôle continu

INTR : Interventions groupales : patients, aidants, soignants

Responsable : Cécile Flahault (MC-HDR)

Cours Mardi 17h30-19h30 Salle 3013

9 places

Cet enseignement est consacré aux interventions groupales, notamment dans le champ de la psychologie de la santé.

Le groupe est une ressource importante pour le psychologue en institution. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la construction d'un groupe et la pratique de l'animation.

En plus d'apports théoriques, différentes méthodes pédagogiques interactives sont proposées telles que le travail en petits groupes et les jeux de rôles axés sur des thèmes récurrents de l'animation de groupe (se présenter, présenter le groupe, poser le cadre, les outils et relances favorisant la dynamique, gérer les personnalités difficiles...).

2 séances seront consacrées à un exposé oral qui validera 1 contrôle continu.

Le second contrôle continu sera réalisé à la maison autour d'une pratique clinique de groupe ou d'un article

RECHERCHE 3 - Recherche clinique 3

Responsable : Cécile Flahault (MC-HDR)

COURS

Mardi 13h-15h

Salle 3013

9 places

Ce cours sera consacré à la présentation approfondie de méthodes de recherches, notamment en recherche qualitative.

1. Méthodes qualitatives : principes généraux et réflexions sur leur utilisation Cécile Flahault
2. L'analyse thématique en pratique Marie Sonrier
3. L'analyse thématique en pratique (2) Marie Sonrier
4. L'Analyse phénoménologique interprétative Cécile Flahault
5. L'Analyse phénoménologique interprétative (2) Cécile Flahault
6. Lexicométrie Léonore Robieux
7. Etudes en single case Carolina Baeza Velasco
8. Focus groups Anne Jacob
9. Analyses dyadiques Aurélie Untas
10. Analyses de médiation/modération Emmanuel Devouche

Les 2 CC seront à réaliser à la maison.

Responsables : Géraldine Dorard (MC-HDR)

Assiduité obligatoire

18h TD – groupes de 15 étudiants maximum

Inscription annuelle

TD 01	Mardi 8h30-10h30	Salle 3020	A. Przewlocka-Alves
<i>NB : l'inscription au TD 01 est incompatible avec le suivi de l'UE CPA4 du S4</i>			
TD 02	Mardi 17h30-19h30	Salle 1017B	A. Benarbia
TD 03	Mercredi 8h30-10h30	Salle 2013	M. Jaulin
TD 04	Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017B	K. Poliheszko
TD 05	Mercredi 17h30-19h30	Salle 1017B	F. Pinon

Le planning des dates des séances pour chaque groupe de suivi de stage vous sera communiqué via moodle.

La supervision de stage occupe une place importante dans la formation du psychologue clinicien. Elle se fait en petits groupes (15 étudiants au maximum), à raison de 9 séances de 2 heures par semestre.

En Master 2, chaque étudiant est amené à présenter son lieu de stage, les activités auxquelles il participe, ainsi que des situations cliniques rencontrées. Ces séances sont l'occasion d'aborder en groupe les différents cadres d'exercice, approches diagnostiques et thérapeutiques du psychologue clinicien. La diversité des terrains de stage permet également des échanges autour des particularités cliniques des populations auprès desquelles le psychologue est amené à intervenir (bébés, enfants, parents, adolescents, adultes, personnes âgées, couples, familles, groupes).

Outre l'analyse des pratiques, le cadre institutionnel, le positionnement évolutif du stagiaire en situation pré-professionnelle, la relation avec le praticien référent et l'insertion au sein de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les aspects éthiques et déontologiques (en lien avec l'atelier de déontologie) sont également abordés tout au long de l'année.

Tous les superviseurs de stage sont des psychologues cliniciens en activité, ce qui assure un partage avec le groupe de leur expérience des différents secteurs et approches de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Modalités de contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour obtenir la validation de cet enseignement. Trois absences au maximum au cours de l'année seront acceptées, quelles qu'en soient les raisons. Un justificatif devra être fourni. Une participation active à la réflexion du groupe est attendue de chaque étudiant tout au long de l'année.

Les consignes concernant le format du rendu du S1 sont disponibles sur moodle.

Remarques :

L'étudiant doit s'inscrire dans le même TD au 1^{er} et au 2^e semestre et assister sur l'année aux TD, y compris s'il a déjà validé un semestre.

Les dates de rendu des rapports seront communiquées par la scolarité

Mémoire de recherche

Responsables : Catherine Bungener (PR)

BLANC Romuald	Mardi 15h15-17h15	Salle 1019
BONNAIRE Céline	Lundi 8h30-10h30	Salle 1016
BUNGENER Catherine	Mercredi 15h15-17h15	Salle 1016
DERGUY Cyrielle	Mercredi 13h-15h	Salle 1029
DORARD Géraldine	Mardi 8h30-10h30	Salle 1030
FASSE Léonor	Mardi 8h30-10h30	Salle 1016
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	Salle 1017B
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	Salle 2015
WENDLAND Jaqueline	Mercredi 10h45-12h45	Salle 2015

UE FACULTATIVES

Analyses des données avancées

Responsable : Marie-Pierre Fayant (PR psychologie sociale)

Cours – Mardi 15h-17h-Salle 1022
TD – Mardi 17h-18h30- Salle 2021 ou 2022

Résumé : Dans ce cours, les étudiants développeront de manière plus approfondie l'Analyse de Variance. Ils traiteront des plans Inter, Intra, Mixte, des contrastes, de la médiation. Ce cours contient plusieurs séances de formation au logiciel R. Les étudiants sont invités à travailler sur leur propre ordinateur s'ils en possèdent un.

Prérequis : Formation en ANOVA et régression

Référence : Formation L'analyse de données : Une approche par comparaison de modèles. Judd, McClelland, Ryan, Muller & Yzerbyt. 2015. DeBoek. Disponible à la bibliothèque Henri Piéron.

Préparation au concours PsyEN

Responsable : Ania Aïte (MC)

Cours et TD – Mercredi 13h00-16h00 – Salle 1022

Cette UE a pour objectif, dans un premier temps, de présenter (a) les deux spécialités "éducation, développement et apprentissages" (pour exercer à l'école et en Rased) et "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" (pour travailler en CIO, en collège ou en lycée) du nouveau corps unique de psychologue de l'Éducation nationale créé à la rentrée 2017, (b) les missions des psychologues exerçant dans chacune de ces spécialités et (c) les modalités de recrutement et de formation de ces psychologues. Dans un second temps, cette UE offrira une préparation au concours écrit et oral pour le recrutement des psychologues de l'Éducation nationale des deux spécialités.

Modalités de contrôle des connaissances : 100% contrôle continu

SDOC : Séminaire préparation au doctorat

Responsable : Grégoire Borst (PR)

Cours et TD – Mercredi 16h-18h – Amphi Halbwachs

Résumé : Ce séminaire a pour but d'informer au mieux les étudiants sur les études doctorales, en quoi elles consistent, et ce que donne le grade de docteur en termes d'aptitude à réaliser une recherche autonome mais aussi en termes d'autres compétences acquises pouvant être valorisées lors de la recherche d'un emploi. Il donne aussi aux étudiants des indications pour se préparer à ces études doctorales et s'organiser lors des différentes étapes du doctorat. Il insistera sur l'importance d'une gestion autonome de son travail par l'étudiant, tout en lui donnant des règles à suivre.

Planning

Novembre Eric Siéroff (PR) : Faire de la recherche et communiquer

Novembre Eric Siéroff (PR) : Évaluation de la recherche

Novembre A définir : Insertion professionnelle

Novembre Arnaud Cachia (PR) : Organisation pendant le doctorat

Décembre Gregoire Borst (PR) : Après-thèse et stage post-doctoral

SEMESTRE 3

	LUNDI			MARDI			MERCREDI			
8h30	TD 01 CPA3	TD 01 BEA2	C. Bonnaire	TD 01 STAGE	TD 02 CPA3	G. Dorard L. Fasse	TD 03 STAGE	TD 01 PSI2		
10h30										
10h45	<u>CM CPE3</u> Anzieu			<u>CM BEA2</u>			TD 04 STAGE	J. Wendland	TD 02 PSI2	
12h45										
13h00	TD 02 BEA2	CM PEFA	<u>CM PSI2</u>		CM Recherche Clinique	C. Derguy	Prépa PSY-EN CM et TD 13h-16h			
15h00										
15h15	<u>CM CPA3</u>			TD 01 CPE3	R. Blanc	CM GUID	CM STAT	C. Bungener L. Plessis	Prépa Doctorat 16h-18h	
17h15										
17h30	<u>CM REGL</u>			TD 02 STAGE	TD 02 CPE3	I. Varescon	CM INTR	TD STAT	TD 05 STAGE	CM TEFA
19h30										

Second semestre

UE Obligatoires (1 au choix)

CPE4 – Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, handicaps et parentalités

Responsables : Émilie Cappe (PR) et Cyrielle Derguy (MC)

COURS **Lundi 10h45-12h15** **Salle 1022**
TD **Mardi 13h00-14h30** **Salle 2036**

Résumé : Cet enseignement s'appuie sur l'approche écosystémique de Bronfenbrenner qui prend en compte l'effet conjoint de variables individuelles et contextuelles (famille, professionnels, société) sur le développement de l'individu.

Du point de vue individuel, les enseignements aborderont les notions de diagnostic différentiel et de comorbidités dans le cas des troubles du développement. Du point de vue contextuel, les enseignements traiteront de l'impact du handicap/maladie sur l'entourage proche de l'enfant mais aussi s'intéresseront à d'autres situations où il existe une vulnérabilité parentale (handicap, addiction, trouble de la personnalité borderline et troubles psychotiques, violences). Enfin, du point de vue macrosystème, il s'agira d'aborder les questions de stigmatisation et plus globalement le regard de la société sur le handicap/maladie.

12 CM de 1h30 et 12 TD d'1h30

Modalités de contrôle des connaissances : examen final de 2h

Programme de l'UE

1. Santé mentale, handicap et stigmatisation
2. L'annonce du handicap/de la maladie
3. Les aidants familiaux
4. Jeunes aidants d'un proche atteint d'une maladie somatique ou psychiatrique ou d'un handicap
5. Parents d'enfants avec handicap
6. Handicap intellectuel et le syndrome de Down
7. Syndrome de l'X fragile et syndrome de Rett
8. Autisme et comorbidités
9. Parents souffrant d'un handicap : impact sur l'enfant et sur la parentalité
10. Violence domestique et conjugale : impact sur l'enfant et sur la parentalité
11. Parents avec trouble de la personnalité borderline et troubles psychotiques : impact sur l'enfant et sur la parentalité
12. Parentalité et addictions (tabac, alcool, drogues illicites, syndrome de sevrage, syndrome d'alcoolisme fœtal) : impact sur l'enfant et sur la parentalité

CPA4 – Clinique et psychopathologie adolescent et adulte

Responsable : Isabelle Varescon (PR)

	COURS	Mardi 8h30-10h30	Salle 1022
TD	Mardi 13h-15h	Salle 2030	Céline Bonnaire

L'objectif de cette UE est de consolider les connaissances théorico-cliniques sur les périodes de transition de la vie, de remaniements et de l'aménagement des relations intra et interpersonnelles qui peuvent conduire à des processus addictifs. L'UE est composée de cours magistraux (cf programme ci-dessous) et de TD qui porteront essentiellement sur les modalités des prises en charge, en fonction des situations cliniques étudiées.

- Identification et réaménagement des périodes de transition de la vie (I. Varescon)
- Place et fonction du (des) lien(s) : à soi, à l'autre, à un objet. Impacts sur la prise en charge clinique (I. Varescon)
- Aspects cliniques et psychopathologiques des conduites d'alcoolisation (I. Varescon)
- Adolescence et technologies de l'information et de la communication : quelle évolution sociétale ?
- Illustration avec les réseaux sociaux (C. Bonnaire)
- Adolescence et jeux vidéo : d'un usage maturatif à un usage addictif (C. Bonnaire)
- Aspects cliniques et psychopathologiques de l'addiction aux jeux de hasard et d'argent (C. Bonnaire)
- Aspects cliniques et psychopathologiques de l'addiction aux jeux de hasard et d'argent (C. Bonnaire)
- Clinique et psychopathologie des troubles des conduites alimentaires (G. Dorard)
- Enjeux et prise en charge dimensionnelle de l'anorexie mentale (G. Dorard)

UE Obligatoires

BEA3 – Evaluations et bilans 3

Responsables : Emilie Cappe (PR) et Romuald Blanc (MC)

	COURS	Mardi 10h45-12h45	Amphi Anzieu
TD01	Lundi 8h30-10h30	Salle 2014	Elina Legrand
TD02	Lundi 13h-15h	Salle 2013	Romuald Blanc

Les **CM** (6 CM de 2h) commencent la semaine du **22 janvier** 2024.

Les **TD** (7 TD de 2h) commencent la semaine du **29 janvier** 2024.

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la pratique du bilan psychologique. Le contenu des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera proposé dans les groupes de TD supervisés par des psychologues cliniciens experts.

Planning des CM :

1. La NEPSY (M. Boudard)
2. L'évaluation de la famille (M. Boudard)
3. Présentation des techniques projectives et des tests thématiques (G. Dorard)
4. Principes de cotation du TAT (G. Dorard)
5. Interprétation du TAT et rédaction du compte rendu (G. Dorard)
6. Approche clinique du bilan : l'évaluation thérapeutique (G. Dorard)

Planning des TD :

1. BECS : Présentation de l'outil, technique de passation et de cotation
2. BECS : interprétation et compte rendu
3. NEPSY : cotation et interprétation
4. TAT : Cas clinique
5. TAT : cas clinique
6. Le dessin : développement des compétences graphiques et interprétation
7. Etude de cas

PSI3 – Psychothérapies et interventions 3

Responsables : Céline Bonnaire (PR) et Cécile Flahault (MC-HDR)

Cet enseignement propose un approfondissement des méthodes et pratiques cliniques de la thérapie familiale systémique, de la thérapie familiale multidimensionnelle et de la thérapie centrée sur les émotions.

6h de CM

Mardi 15h15-17h15 Amphi Fraisse

1. Concepts et méthodes de la thérapie centrée sur les émotions (Denise Schiffmann) (23/01)
2. Concepts et méthodes de la thérapie familiale systémique (Cécile Flahault) (30/01)
3. Concepts et méthodes de la thérapie familiale multidimensionnelle (Céline Bonnaire) (06/02)

18h TD *Les TD commenceront après les CM*

TD 01 Mardi 15h15-17h15 Salle 2036
TD 02 Mardi 15h15-17h15 Salle 2030

1. Travail sur les émotions : comparaison entre trois approches psychothérapeutiques
2. Principes de la thérapie centrée sur les émotions : empathie et accordage empathique
3. Illustration clinique de l'accordage empathique
4. Comment accueillir une famille dans la prise en charge d'un adolescent ayant une conduite addictive
5. Thérapie familiale multidimensionnelle : conceptualisation du cas (facteurs de risque/facteurs protecteurs)
6. Thérapie familiale multidimensionnelle : illustration clinique du travail autour des émotions
7. Thérapie familiale systémique : analyse et échange autour d'un film présentant la thérapie familiale systémique

8. Thérapie familiale systémique : analyse d'une séance de M. Andolfi
9. Thérapie familiale systémique : familles enchevêtrées et désengagées

Suivi de stage

Responsables : Géraldine Dorard (MC-HDR)

Assiduité obligatoire

18h TD – groupes de 15 étudiants maximum

TD 01 Mardi 8h30-10h30	Salle 1017A	A. Przewlocka-Alves
<i>NB : l'inscription au TD 01 est incompatible avec le suivi de l'UE CPA4 du S4</i>		
TD 02 Mardi 17h30-19h30	Salle 2016B	A. Bernarbia
TD 03 Mercredi 8h30-10h30	Salle 1017A	M. Jaulin
TD 04 Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017B	K. Poliheszko
TD 05 Mercredi 17h30-19h30	Salle 1017B	F. Pinon

Le planning prévisionnel des séances vous sera communiqué par votre chargé de cours en début de semestre.

Ateliers Déontologie

Responsable : Isabelle Varescon (PR)

Les ateliers de déontologie auront lieu le lundi 4 mars 2024 de 17h00 à 20h00.

L'étudiant choisit un atelier aux choix (la liste des ateliers est susceptible d'être modifiée) parmi les propositions suivantes :

1-Les enjeux déontologiques du refus de traitement en médecine somatique. Cécile Flahault, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR, *salle 1015*

Quel est le rôle du psychologue lorsqu'un patient refuse les soins ? Quelle aide apporte-t-il ? Quelles limites doit-il se fixer par rapport à l'institution et autres acteurs de soin ? La réflexion s'appuiera sur des exemples cliniques.

2-Les enjeux déontologiques du psychologue clinicien travaillant en équipe pluridisciplinaire. Léonor Fasse, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences, *salle 2013*

Le travail du psychologue en institution, que ce soit dans le champ de la psychiatrie ou des maladies somatiques, implique très fréquemment une collaboration avec d'autres professionnels du soin. Cette capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire est de plus en plus valorisée au sein des établissements hospitaliers. Mais quel est le sens exact de cette activité, et surtout quelles sont les implications déontologiques de cette dernière ? En effet, dans ce cadre institutionnel, le psychologue peut être investi de missions collaboratives difficilement conciliables avec son éthique et sa déontologie.

Au fil de cet atelier, nous nous interrogerons donc sur les notions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité au regard des impératifs déontologiques propres à notre profession ; nous réfléchirons à la contribution du psychologue clinicien au travail collectif en institution. Nous tenterons également de clarifier la notion de secret professionnel partagé.

3-Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle. Géraldine Dorard, Psychologue Clinicienne, Maître de Conférences-HDR, *Salle 2014*

Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.

4-Déontologie des activités de recherche en psychologie clinique et psychopathologie : questions liées à la pratique du psychologue. Isabelle Varescon, Psychologue Clinicienne, Professeur des Universités, *salle 2035*

En dehors des formations universitaires liées à la recherche (Doctorat), le (la) psychologue peut être amené(e), selon l'institution dans laquelle ses activités professionnelles s'inscrivent, à participer et/ou à proposer des activités de recherche en lien avec sa pratique de psychologue. C'est à partir de recherches effectuées, ou en cours, que la place de la déontologie dans les activités de recherche sera interrogée. Plusieurs exemples de recherches effectuées en centre de soins seront présentés.

5-Quels enjeux déontologiques autour de l'évaluation ? Caroline Baclet-Roussel, psychologue-neuropsychologue, *salle 2036*

Dans le cadre de ses missions d'évaluation, le psychologue peut être confronté à deux questions déontologiques importantes. La première concerne l'origine de la demande. En effet, si l'évaluation (neuropsychologique) est demandée par le médecin, qu'en est-il de la demande du patient lui-même ? Face à la présence de troubles cognitifs, il n'est pas rare que le patient ne présente pas de plainte et ne comprenne donc pas l'intérêt de l'évaluation. Comment se positionner dans ce cas ? La seconde question concerne la transmission des résultats. Le psychologue doit présenter des conclusions claires et compréhensibles au médecin, mais le sont-elles également pour le patient ? Que doit-on transmettre ? Quels enjeux pour le suivi du patient ? Cette réflexion sera élaborée essentiellement à partir de cas issus d'une pratique en consultation mémoire et la discussion s'organiserait principalement autour des articles 2, 9, 16 et 17 du code de déontologie des psychologues.

Mémoire de recherche

Responsables : Catherine Bungener (PR)

BLANC Romuald	Lundi 15h15-17h15	Salle 1016
BONNAIRE Céline	Lundi 8h30-10h30	Salle 2015
BUNGENER Catherine	Mercredi 13h-15h	Salle 1017A
DERGUY Cyrielle	Mercredi 13h-15h	Salle 2019
DORARD Géraldine	Mardi 17h15-19h15	Salle 1016
FASSE Léonor	Mardi 8h30-10h30	Salle 1016
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	Salle 2015
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	Salle 1017B
WENDLAND Jaqueline	Mercredi 10h45-12h45	Salle 1017A

UE Facultative

Recherche clinique avancée

Responsable : Aurélie Untas (PR)

Attention : UE Facultative : les étudiants intéressés pour s'inscrire dans cette UE doivent préalablement en faire la demande par mail à la responsable : aurelie.untas@u-paris.fr

COURS **Lundi 13h00-15h00**

Salle 3013

20h CM

L'objectif de ce cours est, dans un premier temps, de mieux comprendre comment se construisent et se mettent en place des projets de recherche. Puis, dans un second temps, les étudiants se familiariseront avec les différentes manières de mettre en valeur les résultats obtenus.

1. Les appels à projets en clinique et recherche
2. Comment construire un projet pour répondre à un appel ?
3. Quels partenariats construire pour réaliser un projet ?
4. Les demandes auprès de comités d'éthique
5. Expertiser un projet et/ou un article scientifique
6. *Contrôle continu 1 (devoir sur table)*
7. Diffuser les résultats de ses recherches : les communications orales
8. Diffuser les résultats de ses recherches : les posters
9. Valoriser ses compétences en recherche comme futur psychologue
10. *Contrôle continu 2 (présentation orale)*

SEMESTRE 4

	LUNDI		MARDI			MERCREDI
8h30	TD 01 BEA3	C. Bonnaire	TD 01 STAGE	L. Fasse	CM CPA4	TD 03 STAGE
10h30						
10h45	CM CPE4		CM BEA3			TD 04 STAGE
12h45						J. Wendland
13h00	TD 02 BEA3	CM Recherche Clinique Avancée	TD CPE4	TD CPA4	C. Bungener C. Derguy	
15h00						
15h15	R. Blanc		CM PSI3 3 semaines	TD 01 et 02 PSI3	L. Plessis	
17h15						
17h30			TD 02 STAGE	I. Varescon G. Dorard	TD 05 STAGE	
19h30						